



## **Diagnostic biologique d'une embolie amniotique**

### **I – OBJET :**

Description des modalités de prélèvement biologique dans le cadre d'une suspicion d'embolie amniotique.

### **II – DOMAINE D'APPLICATION :**

Ce mode opératoire commun à l'Obstétrique et au Laboratoire de biologie du Centre Hospitalier de Niort indique la nature des prélèvements biologiques réalisés en Obstétrique chez la femme enceinte ou venant d'accoucher et leur prise en charge au laboratoire, lorsqu'il y a suspicion d'une embolie amniotique afin de confirmer (ou non) à postériori ce diagnostic.

Ce mode opératoire est mis en application :

A la maternité et en réanimation par les médecins, sages-femmes et infirmières.

Au laboratoire de biologie par les techniciens, les secrétaires et les biologistes.

### **III – DEFINITIONS / ABREVIATION :**

LBA : Liquide broncho-alvéolaire

### **IV – DOCUMENTS DE REFERENCE :**

Protocole « EMBOLIE AMNIOTIQUE Diagnostic biologique » du CHU de Lyon rédigé par le réseau périnatal AURORE, validation le 05/09/2014

### **V – CONTENU :**



## Diagnostic biologique d'une Embolie amniotique

### Avant de commencer :

- Vérifier l'identité de la patiente (nom, prénom, date de naissance),
- S'assurer de la conformité des conditions de prélèvements
- Recueillir les renseignements cliniques et thérapeutiques nécessaires.

#### A) En Obstétrique :

- Sont prélevés : **-3 tubes EDTA remplis de sang maternel**  
**-1 tube EDTA + 1 flacon stérile remplis de LBA.**

Ils sont transmis au laboratoire du Centre Hospitalier de Niort avec les 3 documents suivants :

- **Feuille de demande violette** avec étiquette de la patiente, noms du prescripteur et de l'IDE avec mention **Embolie Amniotique** dans le cadre prévu au verso « Autres examens ».

**Surtout pas de cochage** des examens tryptase, IGFBP-1, AFP et protéines totales car ils sont déjà prévus dans les codes d'enregistrement du laboratoire et seront réalisés ainsi par le laboratoire du CHU de Lyon et non par nos techniques habituelles.

- **Le protocole « EMBOLIE AMNIOTIQUE Diagnostic biologique »** du CHU de Lyon.
- **La Feuille de renseignements cliniques** du CHU de Lyon **complétée.**
- **Tous ces éléments se trouvent dans le guide des prélèvements à « Embolie amniotique »**

#### B) Au Laboratoire de Biologie Médicale du Centre hospitalier de Niort.

##### 1) Réception et enregistrement par les techniciens et/ou les secrétaires

4 codes différents sont prévus pour l'enregistrement, car ils sont adaptés aux différentes modalités de prélèvements réalisés dans le service de soins (obstétrique ou réanimation) à un temps T.

##### X\_EMBAM1 : totalité des prélèvements prévus par le protocole

- 1 tube EDTA bilan biochimie dans le sang maternel (tryptase, IGFBP-1, AFP et protides totaux)
- 2 tubes EDTA pour la recherche de cellules amniotiques dans le sang maternel
- 1 tube EDTA + 1 flacon stérile pour la recherche de cellules amniotiques dans le LBA

##### X\_EMBAM2 : uniquement les prélèvements du sang maternel

- 1 tube EDTA bilan biochimie dans le sang maternel (tryptase, IGFBP-1, AFP et protides totaux)
- 2 tubes EDTA pour la recherche de cellules amniotiques dans le sang maternel

##### X\_EMBAM3 : uniquement les prélèvements du LBA

- 1 tube EDTA + 1 flacon stérile pour la recherche de cellules amniotiques dans le LBA

##### X\_EMBAM4 : uniquement les prélèvements du sang maternel en cinétique (2h, 4h, 6h)

- 1 tube EDTA horodaté bilan biochimie dans le sang maternel (tryptase, IGFBP-1, AFP et protides totaux).



2) Conservation à 4°C dans le réfrigérateur des envois avant leur transmission au CHU de Lyon

3) Transmission des prélèvements au laboratoire des Hospices Civils de Lyon ( CHU de Lyon) par le technicien de la paillasse des envois.

-Vérification par le technicien des envois avec un biologiste (de biochimie si possible) de l'enregistrement correct de l'ensemble des prélèvements.

-Joindre la feuille de renseignements cliniques complétée ainsi que les coordonnées des médecins concernés (Obstétriciens, anesthésistes et réanimateurs concernés).

-Envoi par TSE au laboratoire du CHU de Lyon dès le 1<sup>er</sup> jour ouvrable suivant le prélèvement.

-Adresse : Dr C. BOISSON-GAUDIN

UF Biologie Foeto-maternelle – service de Biochimie  
Centre de Biologie et Pathologie Est –Hospices civils de Lyon  
59 Boulevard Pinel  
69500 BRON

-Prévenir le laboratoire du CHU de Lyon de l'envoi de ces examens aux numéros suivants :

Secrétariat : 04.72.12.96.32

Dr Catherine BOISSON-GAUDIN : 04.72.35.71.91

-Joindre le Dr BROUX anesthésiste de l'obstétrique (poste : 86493) afin de la tenir informée pour qu'elle joigne de son côté le Dr Catherine BOISSON-GAUDIN.